

Championnats de France 2018

Championnat de France Catégorie 100 à 300 km

Sur 3 concours supérieurs à 100 km au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. 10 amateurs récompensés.

Championnat de France Catégorie 300 à 500 km

Sur 3 concours supérieurs à 300 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. 10 amateurs récompensés.

Championnat de France Catégorie 500 à 750 km

Sur 2 concours supérieurs à 500 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. 10 amateurs récompensés.

Championnat de France Catégorie + de 750 km

Sur 2 concours supérieurs à 750 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. 10 amateurs récompensés.

Championnat de France Catégorie Pigeonneaux

Sur 3 concours supérieurs à 100 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. 10 amateurs récompensés.

Championnat de France Débutants (moins de 3 ans de licence)

Sur 2 concours supérieurs à 100 km « Pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur. Aux 2 premiers pigeonneaux tombés.

Championnat de France Féminin

Sur 2 concours supérieurs à 100 km « Pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur. Aux 2 premiers pigeonneaux tombés. 10 amateurs récompensés.

Championnat de France « Fédéraux »

Sur les 3 premiers concours fédéraux (classement général) de chaque région à plus de 400 km au point avant.. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **Résultats envoyés par chaque région.** 10 amateurs récompensés.

Championnat de France des Etablissements scolaires

Sur 2 concours supérieurs à 100 km « Pigeonneaux de l'année » aux 2 premiers tombés. Tous les établissements sont récompensés avec un minimum de 3 établissements participant.

Championnat de France Toutes Catégories (vase de Sèvres de Monsieur Président de la République)

Sur 8 concours au choix de l'amateur :

- 2 concours de **100 à 300 km**
 - 2 concours de **300 à 500 km**
 - 2 concours de **500 à 750 km**
 - 2 concours de Pigeonneaux de l'année
 - Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits
- 10 amateurs récompensés

As-pigeons Français

Bague Or, Argent, Bronze

- Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie 100 – 300 km
- Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie 300 – 500 km
- Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie 500 – 750 km
- Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie + de 750 km
- Sur 2 concours 100/300km + 2 concours 300/500km + 1 concours + de 500km
- Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie Pigeonneaux de l'année

10 amateurs récompensés dans chaque catégorie.

REGLES GENERALES :

- **Concours réalisés entre le 15 mars et le 15 septembre.**
- Résultats obtenus dans des classements 1 prix par 4 sur des concours officiels (palmarès, résultats de l'organisateur du concours)
- **Les doublages officiels sont autorisés. (prévus en début de saison en accord avec l'organisateur du concours.) Participation minimum 200 pigeons et 20 amateurs.**
- 3 associations participantes au concours et minimum de 200 pigeons ou **un minimum de 20 amateurs et minimum 200 pigeons.**
- Un seul résultat par week-end **dans le même championnat.**
- **Un résultat ne peut pas être utilisé dans deux championnats différents, sauf le championnat Toutes Catégories, à l'exception des résultats pigeonneaux qui peuvent, également, être retenus pour les championnats débutants et féminin.**
- **Le championnat toutes catégories (vase de Sèvres) peut être composé avec des meilleurs résultats utilisés dans chaque catégorie.**
- Dans les calculs des championnats de France, les classements **tous pigeons** sont acceptés à condition que ce classement ne soit pas saucissonné par catégorie.

PARTICIPATION : par région = la 1^e région 7 candidats possibles, les autres régions pourront engager 3 candidats

La formule pour le calcul du coefficient des championnats et As pigeons est :

$$\frac{(\text{Nombre de prix du concours} - \text{la place} + 1) \times 100}{\text{Nombre de prix du concours}}$$

Le calcul se fait à 2 décimales après l'arrondi, et le coefficient pour le classement est dégressif le premier étant 100,00 au maximum.

En cas d'égalité, pour départager nous utiliserons la formule :

$$\frac{\text{Prix} \times 1000}{\text{Nombre de pigeons du concours}}$$

- **Les candidatures au championnat de France doivent être envoyées, par le candidat directement, à la FCF accompagnées des justificatifs (copies) IMPERATIVEMENT avant le 15 octobre.**
- **1 formulaire par championnat.**